

CRÉER UN SOUPLEX : TRANSFORMER UNE CAVE EN PIÈCE : RÈGLES ET MÉTHODES

mer 05/09/2018 - 09:00

Source baticopro.com

Pour gagner des mètres carrés sans déménager, il est possible d'avoir recours à l'agrandissement de votre logement en créant un souplex.

Cela sera possible si vous habitez au rez-de-chaussée de la copropriété au-dessus de la ou des caves vous appartenant ou étant possédées par d'autres copropriétaires.

Toutefois, règles et méthodes doivent être respectées et des autorisations seront nécessaires pour l'élaboration d'un tel projet.

Le souplex, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un logement sur deux niveaux, dont celui inférieur et situé sous le rez-de-chaussée, c'est-à-dire sous le niveau de la terre. Il se fait également dénommer **duplex inversé**. Ainsi, contrairement au **duplex** ou l'extension se fait au-dessus du logement actuel, le souplex consiste à une extension par le bas et il s'agit donc généralement de transformer une cave en pièce à vivre.

[Lire la suite sur baticopro.com](#)

